

UNION DES COMMUNES
VAUDOISES
Avenue de Lavaux 35
Case postale 481
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30
Fax: 021 557 81 31
www.ucv.ch
ucv@ucv.ch

**Service des communes et du
logement**

Division affaires communales et
droits politiques
A l'att. de M. Siegfried Chemouny
Rue Cité-Derrière 17
1014 Lausanne

Pully, le 28 août 2015

Réf. : BD/aip
Affaire traitée par : Ana Isabel Petrovic
Tél. direct : 021 557 81 38

**Consultation fédérale : Ratification du Protocole additionnel à la
Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux
affaires des collectivités locales**

Monsieur le Chef de Division,

Notre association vous remercie d'avoir porté à sa connaissance la consultation fédérale citée en titre sur laquelle notre Comité a pu prendre position.

En préambule, nous regrettons que cette consultation nous ait été adressée par l'Etat à la fin du mois de juillet alors que le Département fédéral de justice et police a fait la communication aux Gouvernements cantonaux le 12 juin déjà.

Dans son principe, notre association soutient pleinement la ratification du protocole par la Suisse à la Charte européenne. L'objectif principal d'une telle adhésion étant de promouvoir l'autonomie locale et de protéger, par la même, les droits de participation au niveau communal. Nous ne pouvons que saluer cette vision qui va dans le sens des buts poursuivis par notre association.

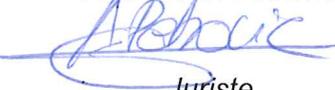
Vous remerciant de relayer notre position auprès du Département fédéral concerné, nous vous adressons, Monsieur le Chef de Division, nos salutations distinguées.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

Brigitte Dind


Secrétaire générale

Ana Isabel Petrovic


Juriste